

PROCES VERBAL DE LA CSR LIFA
Mardi 25 août 2026 – N°01/2026
Siège de la LIFA

Membres du bureau présents : Jean-Yves QUEMENER – Olivier BOURGUIGNON – François BOISGIBAUT – Romain SERMET

Membres du bureau excusés : Eric BERENYI

Début de la réunion à 17h00

1. Approbation du procès-verbal précédent

Le procès-verbal du précédent PV est approuvé sans remarque.

2. Fermeture du SI FFA

Le site SI FFA sera fermé du vendredi 28 août à 22 :00 au mardi 1 septembre 10 :00.

3. Réaffiliation des clubs et campagne de relance

Les participants constatent qu'un certain nombre de clubs tardent à effectuer leur réaffiliation pour la saison 2026-2027.

Décisions

- Envoi d'un courrier/mailing de relance aux clubs non réaffiliés.
- Relance à effectuer avant mi-septembre afin de laisser aux clubs le temps de régulariser leur situation.
- Objectif : éviter les radiations administratives et limiter les démarches de réactivation ultérieures.

Actions

- François prépare le courrier de relance.
- Diffusion par Romain après relecture par les membres de la CSR.

4. Mutations : évolution des procédures

Informations fédérales

Une nouvelle disposition permettra, dans certains cas exceptionnels, une seconde mutation au cours d'une même saison.

Cette possibilité restera soumise à :

- une demande motivée de l'athlète ;
- un examen par la commission compétente ;
- des critères spécifiques (déménagement, projet sportif particulier, etc.).

Gestion administrative des mutations

Face à un volume important de dossiers (environ 1 400 mutations évoquées), une réflexion est engagée pour simplifier le traitement administratif. **L'objectif est de commencer par la facturation avant de valider les demandes de mutation.**

Proposition

Mise en place d'un espace partagé (Drive) pour :

- centraliser les demandes reçues ;
- suivre les dossiers facturés ;
- limiter le stockage papier ;
- réduire les risques de double facturation ;
- améliorer le suivi des dossiers.

Points de vigilance

- Conservation des données personnelles.
- Sécurisation de l'accès aux documents.
- Respect des règles de protection des données.

Actions

- François présentera le projet au Bureau LIFA du 26 août.
- Mise en œuvre à titre expérimental dans un premier temps.

Mutations avec compensation financière

Les participants rappellent les difficultés rencontrées lors de certaines mutations nécessitant le versement d'une compensation financière.

Décision

Les mutations concernées ne seront plus validées tant que :

- le règlement n'aura pas été reçu par la Ligue ;
- ou qu'une décision exceptionnelle du Président n'aura pas été prise.

Objectifs

- Sécuriser les flux financiers.
- Limiter les régularisations ultérieures.
- Uniformiser les pratiques.

5. Communication aux clubs

Un courrier spécifique sera préparé concernant :

- les procédures de mutation ;
- les délais à respecter ;
- la nécessité d'anticiper les demandes ;

- les conditions de traitement des dossiers avec compensation financière.

Message clé

La CSR souhaite accompagner les clubs et faciliter leurs démarches tout en évitant les situations d'urgence de début de saison.

6. Créations de clubs et ententes

Plusieurs dossiers restent en attente de finalisation.

Points évoqués

- Difficultés liées aux documents administratifs manquants.
- Situations de clubs ayant commencé une procédure sans l'achever.
- Suivi des ententes en cours de création.

Action

- Mise à jour du fichier de suivi des créations de clubs et des ententes.

7. Affiliation, licences et comptes SI-FFA

Il est rappelé l'importance :

- d'alimenter les comptes SI-FFA suffisamment tôt ;
- d'effectuer les pré-saisies de licences ;
- d'anticiper les affiliations afin de permettre l'engagement des athlètes dès le début de saison.

Certaines difficultés sont anticipées pour les clubs ayant récemment fait l'objet de prélèvements ou de pénalités financières.

7. Fonctionnement de la CSR

Organisation

Olivier assurera des permanences à raison de deux jours par semaine dans un premier temps afin de traiter :

- les mutations ;
- les créations de clubs ;
- le suivi administratif de la rentrée.

L'objectif reste de fluidifier le traitement des demandes des clubs.

8. Maillots et conformité réglementaire

Un échange a eu lieu sur le respect des règlements concernant les maillots de compétition.

Rappel

Les clubs doivent veiller à présenter des équipements conformes lors des championnats et compétitions officielles.

9. Actualités institutionnelles

Les participants évoquent :

- les réflexions fédérales sur l'évolution des statuts ;
- les éventuelles conséquences futures pour les structures régionales ;
- la nécessité de rester attentifs aux évolutions réglementaires.

Synthèse des décisions

- ✓ **Envoi d'un courrier de relance aux clubs non réaffiliés.**
- ✓ **Rédaction et diffusion d'une note sur les mutations pour la rentrée.**
- ✓ **Expérimentation d'un Drive partagé pour le suivi administratif des mutations.**
- ✓ **Validation des mutations avec compensation uniquement après réception du règlement.**
- ✓ **Poursuite du suivi des créations de clubs et des ententes.**
- ✓ **Renforcement de l'anticipation des affiliations et prises de licences.**
- ✓ **Présentation des nouvelles modalités de gestion au Bureau Directeur.**

Principale orientation retenue

La CSR souhaite simplifier ses procédures administratives, sécuriser le traitement financier des mutations et améliorer l'accompagnement des clubs à l'approche de la rentrée sportive 2026-2027.

Fin 18h30